



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

09 Octobre 2026 // Edition n°233

SAISON 2026/2027

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-6

INFOS

- COMMISSIONS SAISON 2026/2027 : APPEL À CANDIDATURES !
- OCTOBRE ROSE : TOURNOIS FÉMININS
- GARDIEN(NE)S DE BUT : CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
- VSS : INSCRIPTION À UNE FORMATION
- VSS : UN GUIDE À DESTINATION DES CLUBS
- SERVICE CIVIQUE : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT
- AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS

P.7-8

RAPPELS

- OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)

P.9

INFOS CLUBS

- LA CAMILLIENNE RECHERCHE UN(E) EDUCATEUR(TRICE)

P.10

TECHNIQUE

- SELECTION U18 : DÉBUT DES DÉTÉCTIONS



P.11

FOOT ANIMATION

- PLATEAU U8 : INFOS SUR LA JOURNÉE DU 10/10/2026

P.12-13

ARBITRAGE

- REGLEMENT INDEMNITÉS : RAPPEL DES NOUVEAUTÉS AUX CLUBS
- DÉBUT DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARBITRAGE

P.14

PARTENAIRES

- EUROTECH SECURITY

P.15

PROCÈS VERBAUX



COMMISSIONS 2026/2027 APPEL A CANDIDATURE

Le District Parisien de Football est à la recherche de nouveaux commissaires afin de dynamiser ses différentes commissions. Nous recherchons des bénévoles commissaires pour toutes les commissions.

Cliquez [ici](#) pour retrouver la liste de toutes nos commissions.

Pour postuler, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@district75foot.fff.fr en précisant la commission pour laquelle vous souhaitez candidater.





OCTOBRE ROSE

OCTOBRE ROSE TOURNOIS FÉMININS

Dans le cadre d'Octobre Rose, la Commission de Féminisation et le District de Paris de Football organisent une matinée de tournois de Foot à 5 à destination des jeunes joueuses des catégories U9F, U11F et U13F.

L'objectif est de proposer un moment convivial autour de la pratique du football, tout en sensibilisant les jeunes joueuses à l'importance de l'activité physique à travers différents ateliers.

INFORMATIONS PRATIQUES:

Dimanche 18 octobre 2026
Rendez-vous à 9h00 – Tournois de 10h00 à 12h00
Five Paris 18
217 rue d'Aubervilliers, 75018 Paris

Chaque équipe pourra être composée de 5 joueuses et 3 remplaçantes.

Les clubs sont invités à inscrire leurs équipes en U9F, U11F et/ou U13F.

INSCRIPTIONS

Les clubs souhaitant participer peuvent se pré-inscrire jusqu'au mercredi 14 octobre 2026 via le formulaire d'inscription.

INSCRIPTION TOURNOI OCTOBRE ROSE PAR LE DISTRICT DE PARIS – Remplir le formulaire

Le District de Paris de Football compte sur la mobilisation des clubs pour faire de cette matinée un moment de partage et de promotion de la pratique féminine.

La Commission de Féminisation du District de Paris de Football

AFFICHE



CHARTON AUX VIOLENCES DANS LE SPORT

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES INSCRIPTION À UNE FORMATION

Le District de Paris de Football propose une formation consacrée à la prévention et à la gestion des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le sport, animée par En avant toute(s) Lab.

Intitulée « Comprendre et réagir face aux violences sexistes et sexuelles dans le sport chez le public jeune », cette formation s'adresse aux encadrants des clubs et leur permettra de mieux identifier les situations de violences et de savoir comment réagir lorsqu'un jeune se confie.

La formation se déroulera en deux parties :

- Mardi 7 octobre 2026, de 18h00 à 21h30
- Mardi 14 octobre 2026, de 18h00 à 21h30

Elle est ouverte à tous les encadrants, sans prérequis, dans la limite de 35 places.

Au programme :

- État des lieux des violences faites aux mineurs dans le milieu sportif ;
- Reconnaître les violences sexistes, sexuelles et éducatives chez les jeunes ;
- Savoir comment réagir lorsqu'un jeune se confie ;
- Présentation de la procédure de signalement pour une victime mineure.

La formation s'appuiera sur une approche concrète avec des études de cas adaptées aux clubs, des mises en situation et des travaux en petits groupes.

Le District invite les clubs à mobiliser leurs encadrants et à s'inscrire à cette formation, afin de disposer de repères concrets pour prévenir et réagir face aux situations de VSS.

35 places disponibles : inscrivez-vous dès maintenant !

Inscriptions via ce formulaire : [[Inscription VSS District 2026-2027 – Remplir le formulaire](#)]



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES UN GUIDE À DESTINATION DES CLUBS

Le District de Paris de Football s'engage pleinement dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le milieu du football.

Afin d'accompagner les clubs et leurs dirigeants face à ces situations, un guide dédié aux violences sexistes et sexuelles a été élaboré. Cet outil a pour objectif de sensibiliser, informer et donner aux responsables associatifs les clés pour mieux prévenir et agir face aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

Un outil pratique pour les dirigeants

Ce guide propose des informations, des conseils pratiques ainsi que des ressources et contacts utiles pour permettre à chacun de mieux identifier les situations de violences sexistes et sexuelles et de savoir comment réagir.

Il peut être consulté dans son intégralité ou utilisé de manière thématique grâce à son sommaire interactif, permettant d'accéder directement aux fiches correspondant aux différentes problématiques.

Le District invite l'ensemble des clubs parisiens, dirigeants, éducateurs et bénévoles à consulter et à diffuser largement ce guide au sein de leurs structures.

La prévention des VSS est l'affaire de toutes et tous. Ensemble, faisons du football parisien un environnement sûr, respectueux et bienveillant, dans lequel chacune et chacun peut pratiquer et s'épanouir sans crainte.

Consultez et téléchargez le guide VSS ci-dessous :



**SERVICE
CIVIQUE**Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICE CIVIQUE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La campagne de recrutement des volontaires en Service Civique pour la saison 2026/2027 est toujours en cours au sein du District de Paris de Football.

Les clubs souhaitant accueillir un ou plusieurs volontaires sont invités à transmettre dans les meilleurs délais leur fiche de renseignements dûment complétée, accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Nous rappelons également aux clubs de vérifier que leur tuteur dispose d'une attestation de formation valide, celle-ci étant valable trois ans. Si nécessaire, les clubs sont invités à anticiper l'inscription de leur tuteur à une nouvelle formation.

Le nombre de volontaires étant limité, les dossiers complets seront traités en priorité.
Pour toute question relative à la campagne de recrutement, le District de Paris reste à la disposition des clubs.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le **Décret n° 2025-435** rend désormais **obligatoire** l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- **Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :**
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)

Délai de mise en conformité :

Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité** et de **protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires : Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation mise en place par la Ligue de Paris IdF pour tous les districts franciliens):

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
 - 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
 - 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

**Division Départementale 2 :**

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3 :

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4 :

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM).

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations est effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5.

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2026/2027



LA CAMILLIENNE

LE CLUB RECHERCHE UN EDUCATEUR

Le club de LA CAMILLIENNE recherche un(e) éducateur(trice) pour encadrer son équipe Seniors Féminines D1.

Fréquence des entraînements :

- Mardi de 20h45 à 22h00 - Stade Léo Lagrange (Paris 12ème)
- Vendredi de 19h15 à 20h45 - Stade Léo Lagrange (Paris 12ème)

Pour tout intérêt, vous pouvez adresser vos candidatures à l'adresse suivante :
foot.camillienne@gmail.com



SELECTION U18 DEBUT DU PROCESSUS DE DETECTIONS

La Commission Technique du District Parisien de Football lance la détection de sa future Sélection U18 Élite District 75. Elle concerne exclusivement les joueurs nés en 2009 évoluant en D1, D2 ou D3. Les joueurs engagés en championnat régional rentreront au 3ème tour.

L'objectif est de constituer une sélection de 16 joueurs (14 joueurs de champ et 2 gardiens) qui défendra les couleurs du football parisien lors de rencontres interdistricts, de matchs de prestige face à des équipes de clubs professionnels et de rassemblements organisés par l'encadrement technique du District.

Chacun des 30 clubs concernés est invité à proposer ses 5 meilleurs joueurs nés en 2009, en précisant pour chacun un poste de prédilection et un poste adaptatif. Les clubs devront transmettre pour chaque joueur : nom, prénom, date de naissance, postes, coordonnées du joueur ou de son représentant légal, et éducateur référent. Trois journées de détection, de 17h à 19h, au Stade Charles Rigoulot (18 avenue de la Porte de Brancion, Paris 15e) :

Lundi 19 octobre : Enfant de Passy, RC 18, Paris ES13, JAM, Nicolaite de Chaillot, AS Paris, Couronnes, Pitray Olier, Pouchet, Antillais Paris 19.

Mardi 20 octobre : Salesienne, PSC, Goutte d'Or, ESC15, Bon Conseil, AFP 18, ES Parisienne, Petits Anges, Paris Atlético 13, Championnet.

Mercredi 21 octobre : Trops, Camillienne, Paris Alésia, ES16, Solitaires, PUC, ACP15, CA14, ESP19, Maccabi.

Les modalités de convocation seront communiquées directement aux clubs.

À travers cette sélection, le District 75 veut valoriser les meilleurs talents des championnats départementaux parisiens autour d'un projet ambitieux. Chaque joueur retenu représentera son club, mais aussi Paris et tout le football parisien.



PLATEAU U8 INFOS SUR LA JOURNÉE DU 10/10/26

Veuillez trouver ci-dessous les groupes du prochain Plateau U8 qui aura lieu le Samedi 10 Octobre 2026.

GUIDE U8/U9

COMPTE RENDU PLATEAU

FICHE LICENCE

plateau U8 10-10-2026

!! CHAQUE CLUB DEVRA RENDRE SA FICHE DE LICENCE, CI-JOINTE, AVANT LE DEBUT DU PLATEAU AU RESPONSABLE DU CLUB ORGANISATEUR !!

(En cas de non-présentation du document, le club accueillant aura la possibilité de ne pas vous faire participer et de vous déclarer comme forfait).

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux clubs de se présenter avec le bon nombre d'équipe stipulé sur le tableau ci-joint, et engagé en amont .

En cas d'absence nous vous demandons également de prévenir les responsables des sites accueillants, même si votre présence reste obligatoire maintenant que votre club s'est engagé, cela sera comptabilisé comme un forfait avec amende.

Nous vous invitons à vérifier auprès des sites accueillant l'horaire et le lieu de rendez-vous, et ainsi, de communiquer le nombre d'enfant avec lequel vous vous déplacerez.

Enfin, nous vous mettons à disposition en pièce jointe le Guide de la pratique en U8/U9 et le compte rendu, afin de préparer au mieux votre plateau.



REGLEMENT INDEMNITE ARBITRES RAPPEL POUR LA SAISON 2026/2027

Pour la saison 2026/2027, les arbitres désignés sur les rencontres officielles du District de Paris de Football ne doivent plus être réglés directement aux arbitres par les clubs le jour du match.

UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT

Désormais, le District se charge du règlement des indemnités d'arbitrage directement aux arbitres, par virement bancaire.

En contrepartie, les clubs seront prélevés mensuellement par prélèvement SEPA, sur la base des désignations réellement effectuées.

CLUBS : PENSEZ À TRANSMETTRE VOTRE MANDAT SEPA

Afin de permettre la mise en place de ces prélèvements, les clubs qui ne l'ont pas encore fait sont invités à transmettre leur mandat SEPA dans les meilleurs délais.

Ce document est indispensable pour permettre au District d'effectuer les prélèvements correspondant aux indemnités d'arbitrage.

Nous invitons donc les clubs concernés à régulariser leur situation rapidement afin d'assurer le bon fonctionnement de ce nouveau dispositif.

Pour toute question ou difficulté, le District de Paris de Football reste à votre disposition.



JOURNÉES NATIONALES DE L'ARBITRAGE DÉBUT AVEC LES ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR

Les Journées Nationales de l'Arbitrage 2026 ont officiellement débuté dans la capitale !

Pour ce premier rendez-vous, la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA 75) s'est rendue au sein du club des Enfants de la Goutte d'Or, à la rencontre des jeunes joueurs U12-U13.

Au programme : un biathlon technique mêlant football et connaissances des Lois du Jeu, dans une ambiance à la fois sportive, ludique et conviviale.

L'objectif ? Sensibiliser les jeunes joueurs au rôle de l'arbitre central et de l'arbitre assistant, tout en leur permettant de mieux comprendre les règles spécifiques à leur catégorie U12-U13, parfois différentes de celles appliquées dans les compétitions des plus grands.

À travers cette animation, les participants ont ainsi pu mettre à l'épreuve leurs qualités techniques, mais aussi leurs connaissances de l'arbitrage.

Félicitations à l'équipe rose, grande gagnante de ce biathlon technique, qui a été récompensée grâce à notre partenaire LeFive d'une heure gratuite !

Au-delà de la compétition, cette rencontre a surtout permis de rappeler l'importance du respect des règles et du rôle essentiel de l'arbitre dans le bon déroulement d'un match.

Le **District de Paris de Football** remercie chaleureusement le club des Enfants de la Goutte d'Or pour son accueil, ainsi que l'ensemble des jeunes participants et des éducateurs pour leur implication.

Une belle première étape pour ces Journées Nationales de l'Arbitrage, qui se poursuivront avec d'autres actions de sensibilisation au sein des clubs parisiens !



EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 30m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale



Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellentes performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

**Système de vidéoprotection à lecture de plaques
d'immatriculation**

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



PROCES VERBAUX

SAISON 2026/2027

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **FOOT ANIMATION**
PV DU 05/10/2026
- **FÉMININES**
PV DU 06/10/2026
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 06/10/2026
- **STATUTS ET REGLEMENTS**
PV DU 07/10/2026

SAISON 2026/2027



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 40



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR